

## 4. AVIS

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à Parets del valles (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2020 - Juin 2021**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (**Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1<sup>ere</sup> et 2<sup>nde</sup> fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021**).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

**Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :**

**Empreinte carbone des Billettes :**

- Cas des profilés Façade : approvisionnement suffisant en billettes < 4,5 t eq CO<sub>2</sub> / t billettes
- Cas des autres profilés (Fenêtres) : approvisionnement suffisant en billettes < 6,7 t eq CO<sub>2</sub> / t (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion).

**Empreinte phase extrusion :**

- Emissions < **0,25 t / t eq CO<sub>2</sub> / t de profilés** sorties d'usine (conforme pour tous les profilés, y c Façades).

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées ci-après au § 5.

**Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.**

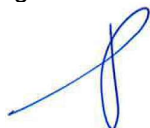
**Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.**

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :



Le : 27/09/2021

Pour le **GFA**,



Cyrille MOUNIER

Signature :

Le :

29/09/2021



Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.